

PROFESSION BANLIEUE

MAIS OÙ DONC PEUVENT SE LOGER LES MÉNAGES MODESTES ?

10 avril 2008



les après-midi
10 AVRIL 2008

12 Mais où donc peuvent se loger les ménages modestes ?

Christophe Robert

Christophe Robert est directeur des études et de l'animation territoriale à la Fondation Abbé Pierre.

Né il y a une vingtaine d'années, la Fondation Abbé Pierre a pour projet principal le financement d'actions dans le domaine de la lutte contre le mal-logement. Partant du principe que, pour répondre aux besoins des personnes exclues et être au plus près d'elles au quotidien, il faut inverser les logiques qui créent cette exclusion, nous agissons concomitamment sur un autre champ, celui dont je m'occupe plus particulièrement, la connaissance des phénomènes de mal-logement, l'interpellation politique et la sensibilisation du grand public sur ces questions.

Cela veut dire observer, analyser, quantifier pour, ensuite, sans concession, faire le point et servir de contre-pouvoir. La Fondation Abbé Pierre ne recevant pas d'aides publiques, elle garde sa plénière liberté d'expression.

PRÉSENTATION DU RAPPORT 2008 DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE SUR L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE

Tous les ans, la Fondation Abbé Pierre publie un rapport national mais aussi, de plus en plus, des rapports régionaux. Nous l'avons fait pour le Languedoc-Roussillon, la Bretagne et la région Alsace. Car les diversités sont très importantes. Plus on affine la connaissance du mal-logement, plus on s'aperçoit que les problématiques sont très différentes d'un territoire à l'autre, tout comme l'implication des pouvoirs publics ou le rôle des associations. Pour être plus pertinents, plus efficaces dans nos interpellations, nous

devrons donc aller au-devant des territoires et produire des analyses plus régionales.

Je vous propose de faire le point sur les questions de logement aujourd'hui en France à partir du rapport que nous avons présenté le 1^{er} février 2008, fruit de nos observations sur l'année 2007. Il s'inscrit dans un contexte politique riche: l'élection présidentielle, la mise en oeuvre du droit au logement opposable (DALO), le plan d'action renforcé pour les sans-abris (PARSA) suite au mouvement des Enfants de Don Quichotte, la future loi Bourlin.

L'accès au logement... un véritable parcours du combattant

La situation n'a pas évolué par rapport à l'année dernière, elle reste très tendue avec plus de



Avec la contribution de : Christophe ROBERT
Téléchargeable.

Sommaire

- Présentation du rapport 2008 de la fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France
- Les conséquences de la crise du logement
- Point d'actualité des politiques publiques du logement
- Un zoom sur le territoire de la Seine-Saint-Denis

12 pages.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les publications de Profession Banlieue > Les Après-midi >

- Adresse de cet article :

<https://www.professionbanlieue.org/Mais-ou-donc-peuvent-se-loger-les-menages-modestes>